



Note d'information N°5 (Janvier 2015)

Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux  
aux Objectifs du Millénaire pour le Développement :  
Que peut-on dire pour les pays de la COMIFAC ?



## Renforcement de la Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux à la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale (GCP/RAF/479/AFB)

### 1. Introduction:

En 2000, l'Organisation des Nations Unies (ONU) adopte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) lors de la 55<sup>ième</sup> session. Les OMD au nombre de huit ont pour objectifs majeurs de "construire un monde meilleur et plus sûr pour le XXI<sup>e</sup> siècle, un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste, uni par les valeurs communes que sont la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage des responsabilités" à l'horizon 2015.



Le secteur agricole vu dans une optique de développement rural c'est-à-dire englobant l'agriculture, l'élevage, les pêches, l'aquaculture et les forêts est un volet important pour contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim.

Les forêts d'Afrique centrale regorgent de produits forestiers non ligneux (PFNL) qui selon la FAO constituent des ressources biologiques d'origine végétale autres que bois d'œuvre provenant des forêts et des arbres hors forêts. Ils procurent des aliments, des plantes médicinales, de l'énergie, des équipements de pêche et des matériaux de construction.

Cette note d'information a pour objectifs de :

- i) montrer que les PFNL contribuent aux OMD ;
- ii) sensibiliser les décideurs et les leaders d'opinion à mieux appréhender l'importance de ces produits ainsi que leur meilleure intégration dans les stratégies et programmes visant la réduction de la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations d'Afrique centrale ;
- iii) alerter la communauté internationale à inclure des OMD spécifiques liés aux forêts et aux produits forestiers dans l'après 2015.

### 2. Objectifs du Millénaire pour le Développement

L'ONU a défini huit OMD qui sont listés ci-dessous :

- OMD 1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim;
- OMD 2. Assurer l'éducation primaire pour tous;
- OMD 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- OMD 4. Réduire la mortalité infantile;
- OMD 5. Améliorer la santé maternelle;
- OMD 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies;
- OMD 7. Préserver l'environnement;
- OMD 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.



### 3. Contribution des PFNL aux OMD

La contribution des PFNL aux OMD a été obtenue à travers une série d'enquêtes ménages réalisées au Burundi, au Cameroun, en République Démocratique du Congo, au Gabon, au Congo, en République Centrafricaine, au Rwanda et au Tchad dans le cadre des projets PFNL mis en œuvre en Afrique centrale par la FAO sous la supervision de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). A chaque ménage ayant vendu les PFNL, il a été demandé de faire la répartition détaillée des différentes utilisations de l'argent issu de la vente. Les réponses ont été répertoriées et présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

**Tableau 1 : Contribution des PFNL aux OMD dans les pays de la COMIFAC**

Pays COMIFAC	Utilisation	% du revenu alloué	OMD concernés
Burundi	Alimentation	28.0	OMD 1
	Scolarité	9.5	OMD 2
	Santé	5.9	OMD 4, 5, 6
	Habillement	8.9	OMD 1
	Autres	47.7	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
Cameroun	Alimentation	26.4	OMD 1
	Scolarité	29.1	OMD 2
	Santé	24.7	OMD 4, 5, 6
	Habillement	6.7	OMD 1
	Autres	13.1	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
République Démocratique du Congo	Alimentation	32.0	OMD 1
	Scolarité	26.0	OMD 2
	Santé	14.0	OMD 4, 5, 6
	Habillement	10.0	OMD 1
	Autres	18.0	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
Congo	Alimentation	29.1	OMD 1
	Scolarité	11.0	OMD 2
	Santé	26.1	OMD 4, 5, 6
	Habillement	16.5	OMD 1
	Autres	17.3	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
Gabon	Alimentation	27.0	OMD 1
	Scolarité	10.9	OMD 2
	Santé	17.5	OMD 4, 5, 6
	Habillement	7.3	OMD 1
	Autres	37.7	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
République Centrafricaine	Alimentation	19.6	OMD 1
	Scolarité	14.9	OMD 2
	Santé	21.7	OMD 4, 5, 6
	Habillement	17.0	OMD 1
	Autres	26.8	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
Rwanda	Alimentation	16.9	OMD 1
	Scolarité	10.1	OMD 2
	Santé	13.4	OMD 4, 5, 6
	Habillement	7.8	OMD 1
	Autres	51.8	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	
Tchad	Alimentation	32.0	OMD 1
	Scolarité	14.0	OMD 2
	Santé	26.0	OMD 4, 5, 6
	Habillement	15.0	OMD 1
	Autres	13.0	
<b>Total</b>		<b>100.0</b>	

**Source** : projets PFNL FAO. Dans la catégorie autres on retrouve : activités génératrices de revenus ; ustensiles de cuisine; matériel de construction; matériel agricole; épargne; appui à des amis; remboursement de dette. Paiement d'électricité;

Les résultats du tableau 1 montrent que les PFNL contribuent aux OMD 1, 2, 4, 5, 6. Dans tous les pays, les dépenses liées à l'alimentation des ménages, à la scolarisation des enfants et à la santé familiale

représentent entre 40 et 80 pourcent des revenus issus des ventes de PFNL. L'achat de denrées alimentaires pour la consommation renforce la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages et de ce fait contribue directement aux programmes nationaux de sécurité alimentaire définis par la plupart des pays de la COMIFAC. Les dépenses de santé améliorent le bien-être familial et la productivité agricole des ménages. Les dépenses relatives à la scolarisation des enfants permettent de maintenir les filles et les garçons à l'école. Elles constituent un investissement dont les dividendes pourraient être importants dans le futur dans la mesure où les enfants scolarisés pourront occuper des postes de responsabilité, ce qui permettra de sortir les ménages de la pauvreté extrême.

Les PFNL contribuent à l'OMD 3, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la mesure où les formations sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) qui sont initiées dans les projets PFNL de la FAO mettent plus l'accent sur les femmes, qui en Afrique centrale exploitent en majorité les PFNL. En outre, les petites et moyennes entreprises (PME) créées et les plans de développement d'entreprise (PDE) élaborés à travers cette approche impliquent beaucoup plus les femmes. L'approche ADM renforce les capacités entrepreneuriales des femmes et les revenus qu'elles obtiennent leur permettent d'être autonomes.

Les PFNL contribuent également à l'OMD 7, préserver l'environnement, dans la mesure où ces produits sont partie intégrante de la biodiversité forestière et de ce fait ont un rôle important à jouer dans la séquestration du carbone et dans l'adaptation aux changements climatiques. En outre, la domestication des PFNL permet aux populations d'intégrer ces produits dans les espaces agraires afin de réduire la pression sur les ressources forestières et de ce fait agir positivement sur l'environnement.

#### 4. Perspectives

Comme le montre cette note d'information, les PFNL contribuent à sept des huit OMD définis par l'ONU. C'est pourquoi ces produits doivent être mieux connus à travers une plus grande sensibilisation et une meilleure communication par l'intermédiaire des médias. Un dialogue continu doit être instauré avec les pouvoirs publics pour mieux les sensibiliser sur l'importance d'inclure les PFNL dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition des populations d'Afrique centrale. Avec l'avènement des nouveaux OMD de l'après 2015<sup>i</sup>, la contribution des forêts et des produits forestiers devrait être plus visible dans les pays d'Afrique centrale. La communauté internationale est interpellée pour définir de nouveaux OMD spécifiques pour les forêts et les produits forestiers.

<sup>i</sup>Ce programme de développement pour l'après-2015 abordera de nombreuses problématiques: mettre fin à la pauvreté et à la faim; améliorer la santé et l'éducation; bâtir des villes plus durables; combattre les changements climatiques et protéger les océans et les forêts.